

CONCOURS

réservé aux habitants
de SAINT-AVOLD

Maisons illuminées 2020

Date de
passage du jury :
**du 7 au 11
décembre**

Une photo de
votre illumination
vous sera
offerte.



Trois catégories de concours :

- Maisons et jardins
- Balcons et fenêtres
- Commerces

40 prix attribués :

- 5 "Grand Prix" de 150 €
par lauréat, soit 750 €
- 14 "Prix" de 100 €
par lauréat, soit 1400 €
- 13 "Prix spécial" de 50 €
par lauréat, soit 650 €
- 8 "prix d'encouragement"
de 25 € par lauréat, soit 200 €

Bulletin de participation

Nom

Prénom

Adresse

.....

Téléphone

**Je participe au concours
des maisons illuminées 2020
dans la catégorie :**

- Maisons et jardins
- Fenêtres et balcons
- Commerces



À déposer dans l'urne ou à envoyer chez ENERGIS,
53, rue Maréchal Foch à Saint-Avold, avant le 30 novembre 2020.

Le formulaire est disponible sur les sites internet de la mairie : www.mairie-saint-avold.fr
et d'Energis : www.regie-energis.com

